

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2023

**Date de convocation : 02 Mars 2023**

**Lieu et heure de la réunion** : la réunion s'est tenue dans la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

**Présents** : Noël VOISIN DIT LACROIX, Karine MUSART, Katia DAUTELLE, Annie WILK, Danièle MICHEL, Reine LE LUEL, Frédéric BOITEUX, Jérôme MALLET, Jean-Philippe LEVEQUE, Anne-Françoise VALLERY.

**Absent excusé** : Gérard HERMANT

**Secrétaire de séance** : Katia DAUTELLE

*Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.*

**1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Janvier 2023**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide le compte rendu.

**2 - DLB03012023 : délibération autorisant le Maire à signer la convention entre Orange et la commune de Marson pour l'effacement de réseau télécom de la rue des Vignes.**

Monsieur le Maire présente la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

**3 – DLB03022023 : Délibération fixant le prix d'achat des terrains nécessaires à l'aménagement de la gestion des eaux pluviales du projet de lotissement rue de la Coulonnerie**

Un projet de lotissement (5 terrains) est prévu rue de la Coulonnerie, en face du groupe scolaire. Les terrains concernés à acquérir, si le permis d'aménager est délivré, sont l'espace situé le long de chez Mr et Mme Jean-Philippe LEVEQUE (5m de large) et la bande située à l'arrière des parcelles à lotir (8 m de large)

La bande d'alignement sur la voirie n'est pas intégrée dans la surface à acquérir (son prix est fixé à l'euro symbolique).

Présentation des plans et des surfaces : 947m<sup>2</sup>

Suite à la rencontre avec les vendeurs, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil le prix d'achat de 2€ du m<sup>2</sup> ; coût hors frais de notaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes se référant à cette opération

**4 – DLB03032023 : Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Monsieur le Maire propose de renouveler, comme chaque année, l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine. Coût 100€.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer le formulaire d'adhésion.

## 5 – DLB03042023 : Renouvellement du CAE de notre employé communal

Le contrat de l'employé communal arrive à son terme le 31 mars de cette année. Monsieur le Maire propose de le renouveler pour 6 mois et de conventionner avec Pôle Emploi pour obtenir la prolongation des aides de l'État.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat de travail et à signer tous les actes s'y référant.

## 6 - Fixation de la date de la journée citoyenne

La journée citoyenne est fixée le 13 mai 2023. Reste à déterminer les actions à réaliser.

## 7 - Restitution et installation de la porte du tabernacle de l'église avant son incendie en 1914

La porte du tabernacle de notre église, avant son incendie de 1914, a été restituée par le petit fils d'un officier qui l'avait sauvegardée et conservée chez lui à Caluire et Cuire (Rhône) 109 ans après ces événements douloureux, l'incendie d'une partie de notre village, l'histoire se rappelle à nous.

Le conseil municipal décide que cette porte doit retrouver notre église mais pas à la place de l'actuelle.

Il est décidé de l'installer sur un mur, dans un écrin de protection avec un texte rappelant son parcours.

Cet événement sera fêté lors de la journée du patrimoine

Le curé de la paroisse, Don Paul sera associé au choix de l'endroit où elle sera placée.

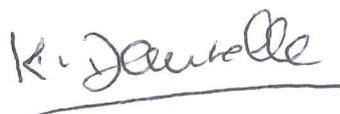
## 8 - Informations et questions diverses

- Réunion de la commission finances : 28 mars 2023
- Citerne incendie : installation toujours en attente, relancer Altéra TP
- Sécurisation de la mairie : Monsieur le Maire propose d'étudier la pose de barreaux sur les fenêtres les plus vulnérables et de mettre en place une alarme.
- L'évolution de la téléphonie du secrétariat est en cours ainsi que la mise en place d'un agenda en ligne pour les rendez-vous des pièces d'identités
- Gestion de la sauvegarde des données informatiques : un deuxième disque dur sera acheté
- Voirie : les nids de poule de cet hiver seront à traiter
- Suite aux différentes décisions et mise à jour de la base adresses, il sera nécessaire d'acquérir de nouveaux panneaux routiers ainsi que des panneaux de nom de rue.
- Cage d'escalier de la mairie : Monsieur le Maire informe le conseil que la moquette murale se désagrège et qu'il faudra penser à la rénovation de cette cage d'escalier assez rapidement.
- Monsieur le Maire a demandé à Anne-Françoise VALLERY de travailler sur un projet de « panneau » matérialisant notre marché local.

**Prochain conseil municipal le mardi 04 avril 2023 à 20 h 30**

La secrétaire de séance,

Katia DAUTELLE



Le Maire,

Noël VOISIN DIT LACROIX

